



Horaires valables
du 6 juillet 2016
au 7 juillet 2017

Relax Max i

SAINT-LÔ ↔ CHERBOURG-EN-COTENTIN

Ligne 1

Titres de transport

Vendu à bord des véhicules manéo

Billet à l'unité → 2,30€
Quel que soit le trajet

Carte 12 trajets → 23€
12 trajets au prix de 10 !
Sans date limite d'utilisation et non nominative

* Gratuit pour les enfants de - 4 ans / correspondance possible avec le même titre pendant 1 heure.

Abonnements TEMPO

Déjà par le conseil départemental - service manéo (après inscription préalable)

► **Hebdomadaire** → 17€
(valable du lundi au dimanche)

► **Mensuel** → 52€
(valable du 1^{er} jour du mois indiqué jusqu'à la fin du mois)

► **Trimestriel** → 124€
(valable du 1^{er} jour du mois indiqué pendant 3 mois)

► **Annuel** → 463€
(valable du 1^{er} jour du mois indiqué pendant 12 mois)

Bon à savoir
À déduire sur les tarifs des abonnements ci-contre :
- 50 % de réduction pour les - de 26 ans
- 50 % de prise en charge par l'employeur

INFOS & CONTACTS

0233 055 550
transport.manche.fr
ou manche.mobi

dj-c * communication - Photo iStock

Ligne 1 • SAINT-LÔ → CHERBOURG-EN-COTENTIN

Jours de circulation		Lundi à Vendredi	Lundi à Vendredi	Lundi à Samedi	Lundi à Samedi	Lundi à Vendredi	Lundi à Samedi	Lundi à Vendredi
●	Circule (sauf jours fériés)	●	●	●	●	●	●	●
X	Ne circule pas	●	●	●	●	X	●	●
	Période vacances scolaires été	●	●	●	●	X	●	●
SAINT-LÔ	Rue de l'Exode	-	-	-	-	16:00	17:20 (1)	18:10 (1)
SAINT-LÔ	Place du Général de Gaulle	5:40	6:25	7:35 (2)	12:30 (2)	16:10	17:30	18:20
SAINT-LÔ	Gare SNCF	5:43	6:28	7:38	12:33	16:13	17:33	18:23
SAINT-LÔ	Hôpital	5:47	6:32	7:42	12:37	16:17	17:37	18:27
SAINT-LÔ	Parking Maison du Département	5:50	6:35	7:45	12:40 2.	16:20 3.	17:40 4.	18:30 5.
SAINT-JEAN-DE-DAYE	Mairie	6:05	6:50	8:00	12:55	16:35	17:55	18:45
MONTMARTIN-EN-GRAIGNES	Le Rata	6:12	6:57	8:07	13:02	16:42	18:02	18:52
CARENTAN-LES-MARAIS	Gare SNCF	6:21	7:06	8:16	13:11	16:51	18:11	19:02
SAINTE-MÈRE-ÉGLISE	Marché couvert	6:36	7:21	8:31	13:26	17:06	18:26	19:19
MONTEBOURG	Place Albert Pélerin	6:51	7:36	8:46	13:41	17:21	18:41	19:35
VALOGNES	Place du Château (3)	6:59	7:44	8:54	13:49	17:29	18:49	19:44
VALOGNES	Place Félix Buhot	7:00	7:45	8:55	13:52	17:30	18:52	19:47
BRIX	Delasse	7:11	7:56	9:06	14:03	17:41	19:03	19:58
CHERBOURG-EN-COTENTIN	La Glacerie - Mairie	7:19	8:04	9:14	14:11	17:49	19:11	20:06
CHERBOURG-EN-COTENTIN	Cherbourg - Autogare	7:30 1.	8:15	9:25	14:22	18:00	19:22	20:17
	VALOGNES - Place Félix Buhot à destination de COUTANCES L 9	7:03	8:23			18:15	19:05 Vendredi (Période scolaire)	
	VALOGNES - Place Félix Buhot à destination de PORTBAIL L 11				14:05 (été)	18:20		
	VALOGNES - Place Félix Buhot à destination de BARFLEUR L 13		7:56			18:20		
	CHERBOURG-EN-COTENTIN - Autogare à destination de PORTBAIL L 10			9:48		18:25		
	CHERBOURG-EN-COTENTIN - Autogare à destination de BARFLEUR L 12	7:40				18:25		

(1) Desserte assurée par la ligne 3, changement Place du Général de Gaulle (sauf LMJV en PS : se reporter aux dessertes Lycée Curie).
 (2) Le samedi matin (jusqu'à 15h), jour de marché, arrêt reporté rue du Maréchal Leclerc l'arrêt Lycée Le Verrier.
 (3) Desserte hors usagers scolaires.

Horaires d'arrivée aux établissements scolaires de CHERBOURG-EN-COTENTIN en période scolaire (en correspondance avec les lignes express)

Accessible à tout détenteur de titre de transport (pas de vente à bord)	Lundi à Vendredi 1.
Etablissements du centre-ville	Entre 7:40 et 7:55
LEP Sauxmarais	
Lycée A. Tocqueville	
Lycée Doucet	
Lycée Millet	
IUT	

Horaires de départ des établissements scolaires de SAINT-LÔ en période scolaire (correspondance vers les lignes express)

Accessible à tout détenteur de titre de transport (pas de vente à bord)	Me 2.	Ve 3.	LM J V 4.	LM J V 5.
Lycée Curie	12:05	-	17:05	18:05
Bon Sauveur	12:10	-	-	18:10
Institut Agneaux	12:05	-	-	18:05
Lycée Le Verrier (arrêt place de Gaulle)	12:30	-	17:30	18:20
Groupe FIM	-	15:50	-	17:50 (sauf Ve)

Calendrier vacances scolaires 2016-2017

Été : du 6 juillet au 31 août 2016
Rentrée : 1^{er} septembre 2016
Toussaint : du jeudi 20 octobre au mercredi 2 novembre 2016
Noël : du 17 décembre 2016 au 2 janvier 2017
Hiver : du 11 au 26 février 2017
Printemps : du 8 au 23 avril 2017

* Les horaires de trains sont provisoires et donnés à titre indicatif. Ils doivent impérativement être vérifiés avant le départ. Informations Contact TER au 0 800 100 244

À l'approche du car, faire signe au conducteur

Recevez les infos trafic Manéo par mail : abonnez-vous sur transport.manche.fr ou manche.mobi

L'OFFRE DE NAVETTES VERS LES LIGNES EXPRESS CHANGE !
 Votre commune est-elle desservie ?

POUR LE SAVOIR :

- Connectez-vous sur transport.manche.fr
(Sur la page d'accueil - Utiliser le module « Chercher votre offre de transport manéo par communes »)
- Consultez les dépliants « Navettes » disponibles dans votre mairie, communauté de communes ou office de tourisme (à partir de septembre 2016)
- Appelez le **N° Vert 0 800 150 050** (appel gratuit depuis un poste fixe)

PRINCIPE DES NAVETTES :

- un aller/retour par jour, du lundi au vendredi, sur les secteurs desservis,
- la réservation, sous réserve de places disponibles, est obligatoire au plus tard la veille du départ, avant 16 h, au **N° Vert 0 800 150 050** de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
- l'horaire de prise en charge est confirmé à l'utilisateur la veille du départ, après 16 h,
- la prise en charge se fait à la mairie de la commune et la dépose au point d'arrêt de rabattement de la ligne,
- l'utilisateur est alors libre de profiter des points d'arrêt desservis par la ligne et inversement pour le retour,
- les communes desservies par un point d'arrêt de ligne ne bénéficient pas de ce service.

Ligne 1 • CHERBOURG-EN-COTENTIN → SAINT-LÔ

Jours de circulation		Lundi à Vendredi	Lundi à Vendredi	Lundi à Samedi	Lundi à Samedi	Lundi à Vendredi	Lundi à Samedi	Lundi à Vendredi	
●	Circule (sauf jours fériés)	●	●	●	●	●	●	●	
X	Ne circule pas	●	●	●	●	●	●	●	
	Période scolaire	●	●	●	●	●	●	●	
	Période petites vacances scolaires	●	●	●	●	●	●	●	
	Période vacances scolaires été	X	●	●	●	●	●	●	
CHERBOURG-EN-COTENTIN	Cherbourg - Autogare	5:36	6:28	7:43	12:30 ³	16:22	17:35 ⁴	18:25 ⁵	
CHERBOURG-EN-COTENTIN	La Glacière - Mairie	5:44	6:36	7:51	12:38	16:30	17:43	18:33	
BRIX	Delasse	5:52	6:44	7:59	12:46	16:38	17:51	18:41	
VALOGNES	Place Félix Buhot	6:05	6:57	8:12	12:59	16:51	18:04	18:54	
VALOGNES	Place du Château (1)	6:06	6:58	8:13	13:00	16:52	18:05	18:55	
MONTEBOURG	Place Albert Pélerin	6:16	7:06	8:21	13:08	17:00	18:13	19:03	
SAINTE-MÈRE-ÉGLISE	Marché couvert	6:31	7:21	8:36	13:23	17:15	18:28	19:18	
CARENTAN-LES-MARAIS	Gare SNCF	6:48	7:36	8:51	13:38	17:30	18:43	19:33	
MONTMARTIN-EN-GRAIGNES	Le Rata	6:59	7:45	9:00	13:47	17:39	18:52	19:42	
SAINTE-MÈRE-ÉGLISE	Mairie	7:07	7:52	9:07	13:54	17:46	18:59	19:49	
SAINT-LÔ	Parking Maison du Département	7:22 ¹	8:07 ²	9:22	14:09	18:01	19:14	20:04	
SAINT-LÔ	Hôpital	7:25	8:10	9:25	14:12	18:04	19:17	20:07	
SAINT-LÔ	Gare SNCF	7:38	8:14	9:29	14:16	18:08	19:21	20:11	
SAINT-LÔ	Place du Général de Gaulle	7:35	8:20	9:35 (2)	14:22 (2)	18:14	19:27	20:17	
SAINT-LÔ	Rue de l'Exode	-	8:30	-	-	-	-	-	
DÉPART DES CORRESPONDANCES MANÉO		VALOGNES - Place Félix Buhot à destination de COUTANCES L 9	6:07	7:03	8:23 Lundi à Vendredi	13:20	17:15	18:15	19:05 Vendredi (Période scolaire)
		VALOGNES - Place Félix Buhot à destination de PORTBAIL L 11				13:20 / 14:05 (été)	17:20	18:20 Lundi à Vendredi	
		VALOGNES - Place Félix Buhot à destination de BARFLEUR L 13					17:20	18:20 Lundi à Vendredi	
		SAINT-LÔ - Parking Maison du Département à destination de GRANVILLE L 2		8:17			18:30		
DÉPART DES CORRESPONDANCES SNCF *		SAINT-LÔ - Gare SNCF à destination de COUTANCES		8:26	9:57		18:15 Lundi à Jeudi 18:34 Vendredi		20:24 Vendredi
		SAINT-LÔ - Gare SNCF à destination de RENNES	8:00		9:53 Samedi	14:56		20:24 Vendredi	

(1) Desserte hors usagers scolaires.
(2) Le samedi matin (jusqu'à 15h), jour de marché, arrêt reporté rue du Maréchal Leclerc (arrêt Lycée Le Verrier).

Horaires d'arrivée aux établissements scolaires de SAINT-LÔ en période scolaire (en correspondance avec les lignes express)

Accessible à tout détenteur de titre de transport (pas de vente à bord)	Lundi à Vendredi ¹	Lundi ²
Bon Sauveur	Entre 7:40 et 7:55	-
Lycée Curie		
Institut Agneaux		
Lycée Le Verrier (arrêt place de Gaulle)		
Groupe FIM	8:05 (sauf Lu)	8:45

Horaires de départ des établissements scolaires de CHERBOURG-EN-COTENTIN en période scolaire (correspondance vers les lignes express)

Accessible à tout détenteur de titre de transport (pas de vente à bord)	Mer ³	Lu Ma Je Ve ⁴	Lu Ma Je Ve ⁵	Mer ⁵
Etablissements du centre-ville	12:15	-	18:15	-
LEP Sauxmarais				18:05
Lycée A. Tocqueville				18:10
Lycée Doucet	12:05	17:05	18:05	-
Lycée Millet				-
IUT (départ lycée Millet)				-

Calendrier vacances scolaires 2016-2017

Été : du 6 juillet au 31 août 2016
Rentrée : 1^{er} septembre 2016
Toussaint : du jeudi 20 octobre au mercredi 2 novembre 2016
Noël : du 17 décembre 2016 au 2 janvier 2017
Hiver : du 11 au 26 février 2017
Printemps : du 8 au 23 avril 2017

* Les horaires de trains sont provisoires et donnés à titre indicatif. Ils doivent impérativement être vérifiés avant le départ. Informations Contact TER au 0 800 100 244



Recevez les infos trafic Manéo par mail : abonnez-vous sur transport.manche.fr ou manche.mobi

L'OFFRE DE NAVETTES VERS LES LIGNES EXPRESS CHANGE ! Votre commune est-elle desservie ?

POUR LE SAVOIR :

- Connectez-vous sur transport.manche.fr (Sur la page d'accueil - Utiliser le module « Chercher votre offre de transport manéo par communes »)
- Consultez les dépliants « Navettes » disponibles dans votre mairie, communauté de communes ou office de tourisme (à partir de septembre 2016)
- Appelez le **N° Vert 0 800 150 050** (appel gratuit depuis un poste fixe)

PRINCIPE DES NAVETTES :

- un aller/retour par jour, du lundi au vendredi, sur les secteurs desservis,
- la réservation, sous réserve de places disponibles, est obligatoire au plus tard la veille du départ, avant 16 h, au **N° Vert 0 800 150 050** de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
- l'horaire de prise en charge est confirmé à l'usager la veille du départ, après 16 h,
- la prise en charge se fait à la mairie de la commune et la dépose au point d'arrêt de rabattement de la ligne,
- l'usager est alors libre de profiter des points d'arrêt desservis par la ligne et inversement pour le retour,
- les communes desservies par un point d'arrêt de ligne ne bénéficient pas de ce service.